Les Alsaciens et les Lorrains sont Français !

L'Alsace et la Lorraine sont deux vieilles provinces françaises.

Elles ont été réunies à la France à la même époque que les Flandres, le Dauphiné, le Roussillon.

Le jour où, avec la Révolution, les peuples ont pu, pour la première fois, exprimer librement leurs préférences, en 1790, le 31 juillet, à la Fête de la Fédération, les délégués d'Alsace et de Lorraine ont prêté le serment, avec eux, de Belfort. Les autres provinces, de nombreuses villes publiques et de nombreuses communes ont imité LE PRÉNOM ET INSCRIPTIONS.

Elles ont été délivrées avant la Révolution. — Elles l'ont été après.

Vingt-huit générations d'Alsace et de Lorraine ont leur nom gravé sur l'Arc de Triomphe, à Paris. Depuis le début de la guerre actuelle, plus de 200.000 Alsaciens-Lorrains se sont engagés dans l'armée française.

En 1871, les Allemands envahirent l'Alsace et la Lorraine. Les habitants eux-mêmes furent le centre de la paix, en 1871. Elles furent annexées à la France, malgré leur douleur, par le vainqueur. Mais, malheureusement, au détriment des Français, [illegible] en 1789, elles [illegible] par la ville de leur dépouille, en 1871, et 1872. Elles [illegible] de [illegible] et les parents [illegible] collectivité et un vous y obligeait, aujourd'hui.

Ou, l'Allemagne a payé notre [illegible] — Toujours, l'Alsace et la Lorraine [illegible] Russie.

En 1914, leur les [illegible] par l'Allemagne qui vient [illegible] la guerre. Nous [illegible] les départements du Nord [illegible] nous [illegible] qui sont [illegible] par l'Alsace et la Lorraine. Les [illegible] Les [illegible] depuis quarante-sept ans! — Ils sont leur [illegible] à la France. Ils sont nos Français.